



Le Groupe A5X
C.P. 97, Wakefield (Québec)
J0X 3G0

Le 20 février 2012

L'honorable Jean Charest, C.P.
Premier ministre
Édifice Honoré-Mercier
835, boulevard René-Lévesque est
3^e étage
Québec (Québec)
GEA 1B4

Objet : Demande de moratoire immédiat sur le déboisement le long du tronçon de la future autoroute 5 devant relier Chelsea et La Pêche

Monsieur le premier ministre,

Par la présente, nous incitons le gouvernement du Québec à imposer immédiatement un moratoire sur les travaux de déboisement le long du tracé de la phase deux de l'autoroute 5 dans le secteur de La Pêche, au nord de Farm Point.

Nous sommes d'avis que cela permettrait à votre gouvernement de répondre aux préoccupations dont vous ont fait part des groupes et des citoyens au cours des deux dernières années. Soulignons que vous ne pourrez répondre à nos préoccupations lorsque les arbres seront abattus et que vous aurez raté l'occasion de démontrer que le progrès peut se réaliser en parfaite harmonie avec cette belle région de l'Outaouais.

À notre avis, cette demande n'aurait pas pour effet de minerait ou de retarder indûment le prolongement de l'autoroute 5, étant donné que les travaux en cours dans le secteur de Farm Point (Chelsea) se poursuivront jusqu'à 2013. Or, nul besoin de commencer immédiatement le déboisement au nord de la phase I de ce projet.

Depuis plus de deux ans, un grand nombre de citoyens de la région tente de sensibiliser le ministère des Transports à leurs inquiétudes relatives aux enjeux écologiques et économiques de l'autoroute 5. Selon eux, le plan initial et les études environnementales datent de plus de 25 ans et ne satisfont pas les normes aujourd'hui utilisées par les gouvernements fédéral et provincial.

La conception actuelle de la route, avec ses énormes échangeurs et multiples voies aura des répercussions économiques fâcheuses sur le tourisme et les activités récréatives dans la région, et fera grand tort à l'intégrité esthétique et écologique des environs. Par ailleurs, dans sa configuration actuelle, cette future route éliminera à jamais la connectivité entre le parc de la Gatineau et la rivière Gatineau, en plus de violer les limites du Parc.

Selon nous, le plan de l'autoroute 5 est terriblement mal adapté à cette région, étant donné qu'il nécessitera le dynamitage inutile d'une montagne et qu'il endommagera sérieusement une importante terre humide. Ce plan n'est pas conforme aux principes de la Loi sur le développement durable du Québec. Qui plus est : aucune consultation publique digne du nom n'a fait partie du processus.

Le temps est révolu où les grands projets d'infrastructures peuvent être lancés sans tenir compte de l'environnement, et de la sécurité et du bien-être de la communauté. Le gouvernement du Québec s'est engagé à mieux protéger l'environnement et à être plus transparent. En étant à l'écoute des citoyens de La Pêche et en examinant ouvertement leurs préoccupations démontreraient de façon concluante que le gouvernement respecte ses engagements.

Par conséquent, nous exigeons que cessent tous les travaux préparatoires de déboisement jusqu'à ce que cette question soit résolue. En d'autres termes, nous demandons un moratoire sur tous les travaux préparatoires, y compris le déboisement le long du tracé de la future autoroute 5 dans le secteur de La Pêche, afin de tenir compte des préoccupations et revendications des citoyens. Nous demandons :

1. Une consultation publique qui tiendrait compte des préoccupations de la communauté, par exemple les effets nuisibles sur le tourisme, la taille de l'échangeur proposé, l'empiètement sur le territoire du parc de la Gatineau, la question des puits et aquifères, etc.
2. Une étude approfondie des impacts qu'aura l'autoroute 5 sur l'environnement.
3. Un examen des questions relatives à l'aquifère vallée verte, lesquelles avaient été identifiées dans le document préparé par la Société pour la nature et les parcs du Canada en réponse à l'Examen environnemental préalable de 2010. Ces questions touchent entre autres à la Source de Wakefield, et au besoin d'assurer l'approvisionnement en eau des citoyens avant que les travaux ne commencent.
4. Un examen des effets de l'emprise de l'autoroute 5 sur une partie fragile du parc de la Gatineau, et du traitement que réservent Transports Canada et le MTQ au Plan directeur du parc de la Gatineau, et au Plan de conservation de ses écosystèmes.
5. Que Transports Canada ou le MTQ conçoivent un nouveau plan pour l'autoroute 5 qui aurait moins d'effets fâcheux sur les environs.

En terminant, nous vous demandons de nous répondre en temps opportuns étant donné que le déboisement pourrait commencer dès aujourd'hui. Nous ferons un suivi rigoureux de cette question en espérant que vous agirez dans le plus bref délai.

Nous vous prions de croire, monsieur le premier ministre, en l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Pour le groupe A5X

CC: Stéphanie Vallée

Références:

- Lettre d'EcoJustice, signée par William Amos au nom de Peter Andree, le 4 janvier 2011
- Comments by CPAWS (Canadian Parks and Wilderness Society – Ottawa Valley Chapter, January 10, 2011 on Final Screening Report Prepared by Transport Canada, December, 2010
- Prolongement de l'autoroute 5 entre Farm Pointe et le Raccordement a la Route 366. Rapport D'Examen Préalable Version Finale (Final Screening Report), Transport Canada, décembre 2010.
- Vallee Verde Landowners' Response of January 9th, 2012, regarding Well replacement construction in advance of the construction of the Highway A5, Lapêche Sector.